

N/Réf.:
Objet :

23/397 B-sd

Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 17 mai 2023

CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Eschweiler (commune de Wiltz),

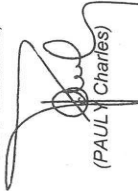
mercredi, le 7 juin 2023, à 09.30 heures,

dans la « Salle communale »,

1, rue Kräiz L-9651 Eschweiler.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Le Président,



(PAUL Charles)

Pour le bureau de la DEA,

Le Secrétaire,



(DRAUT Serge)



- Un **déjeuner en commun** sera organisé après la réunion. Veuillez informer le secrétariat de la DEA de **votre présence** jusqu'au 5 juin 2023 au plus tard.

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 7 juin 2023

Séance publique

- 1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 2 mars 2023.
- 2° Projets :
 - a. 22405 – Adduction Reuler – vote d'un devis supplémentaire ;
 - b. 23499 – Sécurisation des installations techniques et informatiques – vote d'un devis supplémentaire ;
 - c. 24402 – Vidanges Ditzberg-Everlange – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire de 2023 ;
 - d. 24403 – Installations des nouveaux magasins à Useldange – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire de 2023 ;
 - e. 24404 – Groesteen-Niklosberg – vote du projet et du devis, inscription au budget extraordinaire de 2023 et transfert de crédit ;
 - f. 24405 – Assainissement du réservoir Tarchamps-Pillen – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire 2023 ;
- 3° Approbation de l'état des restes à la clôture de l'exercice 2022.
- 4° Fixation définitive des montants unitaires de la participation aux charges de fonctionnement de la DEA pour 2022.
- 5° Approbation et signature des rôles concernant les ventes du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- 6° Approbation des décomptes et réceptions relatifs aux investissements de 2022.
- 7° Approbation de plusieurs actes de ventes.
- 8° Reprise de réservoirs communaux – présentation d'une convention type et décision de principe.
- 9° Reprise de réservoirs communaux – demande de l'AC du Lac de la Haute-Sûre.
- 10° Affaires du personnel.
Création de postes de fonctionnaires communaux.
Permutation de trois postes de salarié manuel sans formation [carrière B] en postes de salarié manuel avec formation [carrière E].
- Séance à huis clos
- 11° Affaires du personnel.
Nominations provisoires de fonctionnaires communaux.
Nominations définitives de fonctionnaires communaux.
Promotion d'un fonctionnaire au niveau supérieur.
Demande de réduction de la période du service provisoire d'un fonctionnaire.

Annexes: Les pièces à l'appui du point 1 de l'ordre du jour.

Les pièces des points 4°, 6°, 8°, 10° et 11° vous parviendront par courrier électronique.